

**Editorial** par François Fondard > En recevant l'UNAF, le 19 février dernier, le Président de la République a voulu rappeler l'importance de la place de la politique familiale dans les politiques publiques. En effet, outre ses répercussions positives sur l'équilibre démographique, la politique familiale contribue au pouvoir d'achat des Français, à la lutte contre la pauvreté et constitue un facteur de croissance économique.

Cependant, cette politique reste fragile. Pur produit de l'État-providence, elle n'échappe pas aux interrogations que celui-ci suscite. En particulier, la politique familiale est prise en étau entre des contraintes parfois contradictoires. Face à l'accroissement inéluctable des dépenses de santé et de retraite, à la persistance de l'exclusion et de la pauvreté, à la volonté politique de réduire le montant des prélèvements obligatoires, les perspectives se réduisent pour le développement, voire le maintien, de la politique familiale.

À l'évidence, les transformations actuellement en cours de l'État-providence n'épargneront pas la politique familiale. Cependant, des pistes existent permettant de concilier progrès social et adaptation au nouveau contexte économique comme le montre G. Esping-Andersen, le spécialiste européen des systèmes de protection sociale, dans un ouvrage paru récemment<sup>1</sup>. Ce sera à l'UNAF, notamment dans le cadre du futur Haut conseil de la famille appelé à remplacer les Conférences de la famille, non seulement de défendre les acquis de la politique familiale, mais de proposer de nouvelles orientations de développement.



**La protection sociale en 2006**

p.2

**Les emplois d'aide à domicile : entre essor et précarité**

p.5

**Le droit au logement opposable**

p.6

**Aide familiale et personne en perte d'autonomie : une enquête de l'Observatoire des familles**

p.7

**En bref...**

p.8



<sup>1</sup> Trois leçons sur l'État-providence. *Le Seuil Coll. La République des idées.*